

## L'inflation élevée au Canada en 2022 : inflation par la demande ou inflation par l'offre?

par Weimin Wang

Date de diffusion : le 22 mai 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# ***L'inflation élevée au Canada en 2022 : inflation par la demande ou inflation par l'offre?***

*par Weimin Wang*

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202400500005-fra>

## **Résumé**

Le présent article vise à examiner si l'inflation élevée au Canada en 2022 a constitué une inflation par la demande ou une inflation par l'offre. L'article montre que, dans l'ensemble, les dépenses de consommation finale des ménages du Canada ont progressé à un taux beaucoup plus élevé que le produit intérieur brut du début de 2021 au milieu de 2022 et que l'inflation globale s'est accélérée au cours de cette période. Ces résultats indiquent que la demande globale excédentaire de consommation et la forte inflation en 2022 étaient étroitement liées. L'article présente également la décomposition de l'inflation du prix de la consommation finale des ménages en contributions des produits détaillés consommés. Il révèle que les chocs de demande et d'offre contribuent grandement à l'inflation, les contributions accrues provenant de l'élément offre jusqu'au quatrième trimestre de 2022. Cette constatation concorde avec les résultats de Chen et Tombe (2023) et de Wang (2023). De 2021 à 2022, l'inflation trimestrielle des dépenses de consommation finale des ménages s'est élevée en moyenne à 5,99 %, dont 54,0 %, 23,7 % et 22,3 % sont attribués respectivement au choc d'offre propre aux produits, au choc de demande propre aux produits et au choc de demande globale. En ce qui concerne les contributions selon les produits, les aliments, les carburants et les lubrifiants ont eu des contributions beaucoup plus importantes que tous les autres produits. De même, la demande refoulée à la suite de l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique au début de 2022 a entraîné une hausse de la demande et des prix des services de voyage et des services liés aux loisirs. En outre, les loyers payés pour le logement ont grandement contribué à la forte inflation au cours des quatre trimestres de 2022. Les facteurs contribuant le plus à l'augmentation de l'inflation étaient surtout le coût des biens et des services essentiels, ce qui semble indiquer que de nombreux ménages ne pouvaient pas maintenir leur consommation de biens et de services essentiels pendant la période de forte inflation.

## **Auteur**

Weimin Wang travaille à la Division de l'analyse économique de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

## **Remerciements**

L'auteur tient à remercier le professeur Trevor Tombe de l'Université de Calgary, Fares Bounajm de la Banque du Canada, ainsi que Taylor Mitchell et Matthew MacDonald de Statistique Canada pour leurs précieux commentaires et suggestions.

## Introduction

En 2022, l'inflation globale au Canada a atteint un sommet inégalé en 40 ans, ayant culminé à 8,1 % en juin<sup>1</sup>. La hausse des prix a réduit le pouvoir d'achat des personnes dont les salaires ne suivaient pas le rythme de l'inflation. Des données probantes récentes montrent que les effets de l'inflation se sont fait davantage ressentir par les Canadiens ayant les revenus les plus faibles<sup>2</sup>.

La compréhension des sources attribuables à la forte inflation en 2022 a des incidences importantes sur les politiques. En général, il existe deux types d'inflation qui sont causés soit par un choc de demande, soit par une hausse des prix des intrants dans une économie. L'augmentation de la demande globale peut conduire à la création d'une inflation induite par la demande, tandis que la diminution de l'offre globale en raison de facteurs externes peut conduire à la création d'une inflation par les coûts ou par l'offre<sup>3</sup>.

La forte inflation au Canada en 2022 et dans beaucoup d'autres pays peut avoir été causée par des facteurs attribuables à l'offre et à la demande. Tout d'abord, les dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) au Canada ont affiché une reprise depuis plus d'un an, depuis le deuxième trimestre de 2021, après avoir enregistré un recul marqué au cours de la première année de la pandémie de COVID-19. Parallèlement, l'inflation au Canada a commencé à augmenter. Deuxièmement, l'interruption des chaînes d'approvisionnement mondiales et locales perçue comme étant attribuable à la pandémie, à la guerre en Ukraine et aux climats locaux a entraîné des augmentations soudaines des prix des aliments, de l'énergie et du matériel. Par conséquent, les coûts de production ont augmenté. Selon les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises de 2021 et de 2022<sup>4</sup>, les entreprises au Canada s'attendent à faire face à des défis liés à la hausse des coûts des intrants et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à continuer d'éprouver ces difficultés. Cependant, on ne sait pas encore dans quelle mesure l'inflation au Canada en 2022 était attribuable à des facteurs liés à la demande et dans quelle mesure elle est attribuable à des facteurs liés à l'offre.

Chen et Tombe (2023) ont quantifié les contributions des facteurs influant sur la demande comparativement à celles des facteurs influant sur l'offre à la récente forte inflation au Canada et ont constaté que ces facteurs ont contribué tous deux de façon importante et que la contribution des facteurs du côté de l'offre croît. Leur approche est fondée sur la régression. Plus précisément, un ensemble de restrictions de signe dans un modèle de vecteur autorégressif (VAR) a été utilisé pour établir l'existence et la direction des chocs de demande et d'offre. Un choc de demande peut être constaté lorsque le signe du terme d'erreurs pour la variation du prix d'un produit et le signe du terme d'erreurs pour la variation de la quantité du produit sont les mêmes. Un choc d'offre peut être constaté lorsque ces deux signes sont différents.

Le présent article vise à définir d'abord la demande globale excédentaire sur le plan de la consommation des ménages et à examiner le lien entre cette demande excédentaire sur le plan global et l'inflation élevée en 2022. L'article présente ensuite la décomposition de l'inflation globale du prix de consommation des ménages en contributions des biens et services consommés par les ménages, puis indique les facteurs attribuables à l'offre et à la demande sur la base des mêmes restrictions de signe

---

1. Voir Statistique Canada (2023a).

2. En se fondant sur le Portrait de la société canadienne de 2022, Uppal (2023) a déterminé que les Canadiens faisant partie du quintile inférieur du revenu des ménages étaient plus susceptibles de déclarer être très préoccupés par leur capacité de s'acquitter des dépenses quotidiennes (63 %), comparativement à ceux faisant partie du quintile intermédiaire (42 %).

3. Chen et Tombe (2023) ont examiné la contribution des facteurs liés à la demande et à l'offre à l'inflation au Canada en 2022 et ont constaté qu'ils contribuent tous deux de manière importante à l'inflation et que la contribution des facteurs du côté de l'offre augmente.

4. Voir Statistique Canada (2021a, 2021b, 2021c, 2021d, 2022a, 2022b, 2022c et 2022d).

que celles utilisées dans l'étude de Chen et Tombe (2023). La méthode de décomposition utilisée dans le présent article est une extension de l'étude réalisée antérieurement par Tang et Wang (2004), qui repose sur la méthode de comptabilité de la croissance plutôt que sur la régression<sup>5</sup>. La décomposition basée sur la comptabilité de la croissance est facile à mettre en œuvre, tandis qu'une approche basée sur la régression peut ne pas être précise, car le signe d'un terme d'erreurs peut devoir se soumettre aux spécifications du modèle<sup>6</sup>.

Le présent article révèle qu'une demande excédentaire globale sur le plan de la consommation des ménages au Canada a existé du début de 2021 au milieu de 2022 et que l'inflation globale s'est accélérée au cours de cette période. L'inflation globale a commencé à baisser lorsque la demande excédentaire a disparu à la fin de 2022. L'article permet aussi de déterminer que les facteurs attribuables à l'offre et à la demande ont constitué les principaux facteurs ayant contribué à la hausse de l'inflation des dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) et que la contribution des facteurs attribuables à l'offre s'est accrue jusqu'au quatrième trimestre de 2022. En ce qui concerne les contributions des produits, les aliments, les carburants et les lubrifiants ont contribué beaucoup plus que tous les autres produits à la forte inflation en 2022. En outre, la relance de l'économie au début de 2022 a entraîné une hausse de la demande refoulée en services de voyage et en services liés aux loisirs pendant la pandémie et a fait augmenter les prix de ces services. En outre, les loyers payés pour le logement ont grandement contribué à la forte inflation au cours des quatre trimestres de 2022.

## Inflation globale et demande excédentaire de la consommation des ménages

Le coût de la vie des consommateurs dépend des prix des biens et des services qu'ils achètent et de la part de chacun dans le budget de leur ménage. L'inflation globale, c'est-à-dire, la variation en pourcentage de l'Indice des prix à la consommation (IPC), mesure la variation du pouvoir d'achat du consommateur moyen durant une période donnée.

Les DCFM<sup>7</sup> correspondent à la valeur au coût du marché de tous les biens et services achetés par les ménages et peuvent servir d'indicateur de la demande intérieure de consommation des ménages. Le produit intérieur brut (PIB) correspond à la valeur au coût du marché de tous les biens et services produits par une économie et peut être utilisé comme indicateur de l'offre intérieure globale de biens et de services.

---

5. Voir les études de Diewert (2010), de Dumagan (2013) et de Tang et Wang (2015) pour obtenir une analyse détaillée sur la méthode de décomposition élaborée par Tang et Wang (2004).

6. D'après le tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie, la valeur réelle de la catégorie des meubles et des articles d'ameublement a diminué, pour passer de 5,7 milliards de dollars au troisième trimestre de 2021 à 5,0 milliards de dollars au troisième trimestre de 2022, et sa valeur nominale a diminué légèrement pour passer de 6,3 milliards de dollars à 6,2 milliards de dollars. C'est ainsi que son indice implicite de prix a beaucoup augmenté au cours de cette période. Par conséquent, sa quantité et son prix évoluent dans des directions opposées, ce qui donne à penser que l'augmentation de son prix est attribuable à l'offre. Dans le tableau 1 de l'étude de Chen et Tombe (2023), les meubles et les articles d'ameublement se sont classés au troisième rang parmi les facteurs ayant contribué au choc de demande au cours de cette période. Les résultats de la décomposition (tableau 1) figurant dans le présent article montrent que les meubles et les articles d'ameublement se sont classés au troisième rang parmi les facteurs ayant contribué au choc d'offre au cours de la même période.

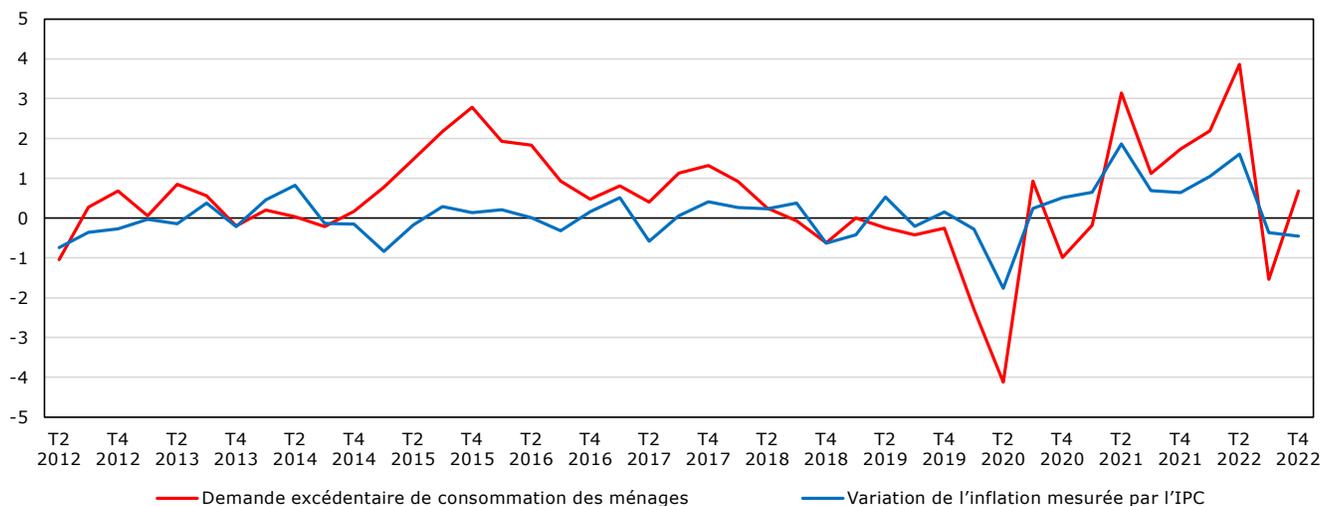
7. La définition officielle de « DCFM » de Statistique Canada englobe les dépenses des Canadiens à l'étranger et exclut les dépenses des non-résidents au Canada de manière à éviter la duplication de ces dépenses (la première catégorie de dépenses fait partie des importations de services et la seconde fait partie des exportations de services). Comme il n'est pas possible de séparer ces deux dépenses des dépenses de consommation pour chaque produit, la définition de « DCFM » dans le présent article a été modifiée pour inclure les dépenses des non-résidents au Canada et exclure les dépenses des Canadiens à l'étranger. L'article exclut également des DCFM les loyers imputés pour le logement. Les DCFM modifiées sont plus associées aux dépenses de consommation intérieure réelles. Lorsque cela n'est pas précisé, le terme « DCFM » renvoie aux DCFM modifiées dans le présent article.

L'inflation globale est liée soit à la demande excédentaire de consommation, soit à l'offre excédentaire dans une économie. La question est de savoir si une économie connaît une demande ou une offre excédentaire. Pour répondre à la question, le taux de croissance du PIB est comparé au taux de croissance des DCFM, puis les deux sont examinés pour voir la façon dont ils sont liés au taux d'inflation global. La demande excédentaire trimestrielle de consommation des ménages est définie comme la différence entre le taux de croissance trimestriel d'une année à l'autre des DCFM et le taux de croissance trimestriel d'une année à l'autre du PIB. Une valeur positive de la demande excédentaire de consommation des ménages signifie une croissance plus élevée des DCFM comparativement au PIB. Une croissance des dépenses de consommation des ménages continuellement supérieure à celle du PIB exerce une pression à la hausse sur les prix de la consommation des ménages, ce qui peut mener à une croissance de l'inflation, selon les conditions globales de l'offre et de la demande.

Le graphique 1 présente la demande excédentaire trimestrielle de consommation des ménages et la variation trimestrielle d'une année à l'autre de l'inflation globale au Canada du deuxième trimestre de 2012 au quatrième trimestre de 2022. Le graphique montre que la récente augmentation élevée et rapide de l'inflation globale était largement liée à la demande excédentaire de consommation des ménages. L'inflation globale est demeurée stable au cours de la période allant de 2012 à 2019, malgré une demande excédentaire de consommation des ménages largement positive enregistrée à la fin de 2015 et au début de 2016. Durant cette période, la demande excédentaire de consommation finale des ménages s'est accompagnée d'une diminution des dépenses d'investissement<sup>8</sup>, d'une plus grande sortie de stocks et d'une baisse des exportations<sup>9</sup>. Les importations à la fin de 2015 et au début de 2016 ont peu fluctué. Ces résultats indiquent que la demande excédentaire n'était pas généralisée à la fin de 2015 et au début de 2016 et qu'elle n'a pas entraîné une hausse du niveau global des prix.

**Graphique 1**  
**Demande excédentaire de consommation des ménages et accélération de l'inflation globale**

pourcentage



**Note :** IPC = Indice des prix à la consommation.

**Source :** Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées des tableaux 36-10-0124 et 18-10-0004 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

8. Les dépenses d'investissement ont diminué de plus de 11 % du quatrième trimestre de 2014 au deuxième trimestre de 2016, comme le montre le tableau 36-10-0104 de l'Entrepôt commun de données de sortie.
9. Il y a eu une diminution importante des stocks du troisième trimestre de 2015 au premier trimestre de 2016 de même qu'une baisse des exportations au quatrième trimestre de 2015 et au deuxième trimestre de 2016, comme le montre le tableau 36-10-0104 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

Au deuxième trimestre de 2020, les DCFM ont baissé de 16,3 % et le PIB a diminué de 12,2 %; ces baisses sont survenues en raison des restrictions liées à la pandémie. Cette demande excédentaire négative de consommation des ménages a entraîné une baisse de 1,8 point de pourcentage du taux d'inflation globale à ce moment-là. Au Canada, les DCFM ont commencé à se rétablir fortement à partir du deuxième trimestre de 2021, lorsqu'elles ont augmenté de 15,3 %, soit plus de 3 points de pourcentage que le taux de croissance affiché par le PIB à ce moment-là. La demande excédentaire de consommation des ménages est demeurée principalement positive jusqu'au deuxième trimestre de 2022. Au cours de cette période, les investissements totaux en capital et en stocks et les exportations ont augmenté d'environ 8,9 %, ce qui donne à penser que la demande excédentaire était généralisée à l'époque. Les importations ont augmenté de 10,8 % au cours de la même période pour satisfaire à la grande demande excédentaire. En conséquence, ces pressions inflationnistes ont entraîné une augmentation du taux d'inflation global, qui est passé de 3,3 % au deuxième trimestre de 2021 à 7,3 % au deuxième trimestre de 2022. Le taux d'inflation global est passé à 6,5 % au quatrième trimestre de 2022, tandis que la demande excédentaire de consommation des ménages a disparu au cours de la même période. La baisse simultanée de la demande excédentaire de consommation des ménages et les variations du taux d'inflation global observées depuis le début de la pandémie donnent à penser que la demande excédentaire de consommation des ménages est une cause importante de la forte inflation au Canada en 2022. Une demande excédentaire peut être associée à un choc positif de demande ou à un choc négatif d'offre. Une croissance robuste des dépenses de consommation des ménages et une hausse des prix auxquels font face les ménages depuis 2021 indiquent probablement un choc de demande globale au cours de la période. La section suivante quantifiera l'importance du choc de la demande globale ainsi que des chocs de demande et d'offre propres à un produit sur l'inflation.

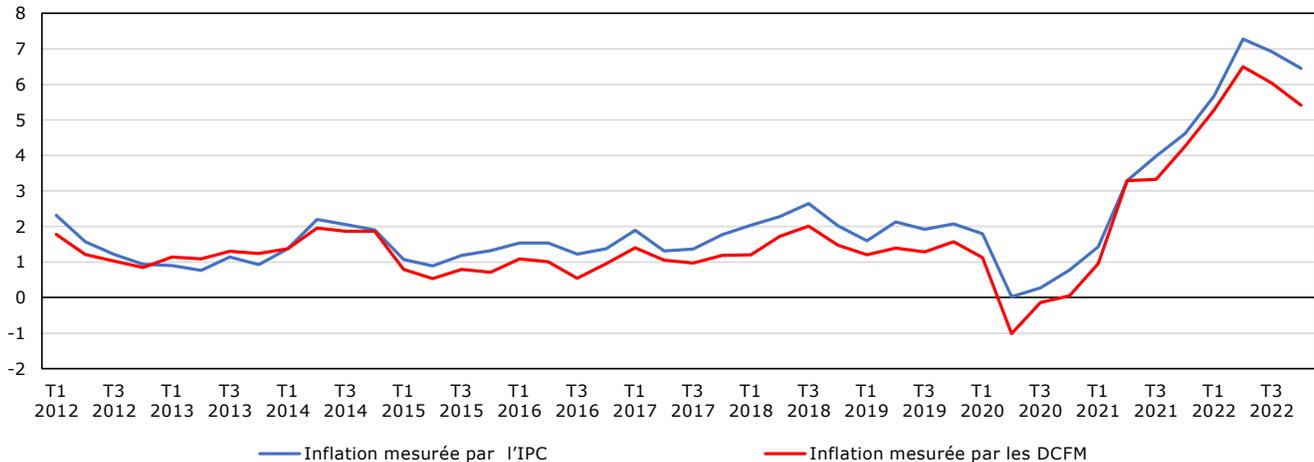
## Décomposition de l'inflation des dépenses de consommation finale des ménages : chocs de demande et d'offre propres à un produit

L'existence d'une demande globale excédentaire ne sous-entend pas nécessairement qu'il existe une demande excédentaire pour chacun des biens ou des services consommés. Les chocs auxquels les consommateurs font face sont souvent propres à un produit. La guerre en Ukraine a eu une incidence sur l'offre d'aliments et d'énergie en plus d'avoir fait monter le prix de ces produits. De plus, la reprise de l'économie au début de 2022 a entraîné une augmentation de la demande et des prix des services de voyage et des services liés aux loisirs. Il est également possible que ces chocs d'offre ou de demande en particulier constituent l'une des principales sources attribuables à la forte inflation en 2022.

Des renseignements sur les prix et les quantités sont nécessaires pour examiner les répercussions de chocs particuliers d'offre ou de demande. Dans le présent article, on met l'accent sur l'inflation des DCFM, car les renseignements sur les prix et les quantités sont facilement accessibles lors de l'utilisation des données sur les DCFM. Plus important encore, l'inflation des DCFM permet également de mesurer les variations du pouvoir d'achat des ménages pour l'ensemble des biens et des services consommés et est donc un bon indicateur de l'inflation globale. Comme le montre le graphique 2, l'inflation de l'IPC et l'inflation des DCFM suivent une évolution similaire.

## Graphique 2 Inflation trimestrielle d'une année à l'autre mesurée par l'Indice des prix à la consommation et les dépenses de consommation finale

pourcentage



**Notes :** IPC = Indice des prix à la consommation; DCFM = Dépenses de consommation finale des ménages.

**Source :** Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées des tableaux 36-10-0124 et 18-10-0004 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

En tant que mesure de recharge de l'inflation en plus de l'inflation globale, l'inflation des DCFM fournit des renseignements sur les mesures en termes nominaux et en termes réels pour chacun des produits consommés, ce qui permet de cerner les chocs d'offre ou de demande propres à certains produits. La théorie économique stipule que, sur un marché concurrentiel avec une courbe d'offre en pente positive et une courbe de demande en pente négative, un choc de demande entraînera des variations du prix et de la quantité d'un certain produit dans la même direction, tandis qu'un choc d'offre entraînera des mouvements opposés du prix et de la quantité d'un produit donné, compte tenu du niveau du revenu total.

Pour déterminer les chocs de demande ou d'offre, le taux d'inflation trimestriel d'une année à l'autre des DCFM est décomposé en la somme pondérée de la croissance des prix de chacun des produits, de la croissance relative des quantités et de l'interaction entre les deux variables :

$$\frac{P_t^{DCFM} - P_{t-4}^{DCFM}}{P_{t-4}^{DCFM}} = \sum_i w_{it-4} \left( \frac{P_{it} - P_{it-4}}{P_{it-4}} + \frac{Q_{it}/Q_t - Q_{it-4}/Q_{t-4}}{Q_{it-4}/Q_{t-4}} + \frac{Q_{it}/Q_t - Q_{it-4}/Q_{t-4}}{Q_{it-4}/Q_{t-4}} \frac{P_{it} - P_{it-4}}{P_{it-4}} \right) \quad (1)$$

où  $w_{it-4}$  correspond à la part nominale de chaque produit dans les dépenses totales du même trimestre de l'année précédente,  $P^{DCFM}$  correspond à l'indice des prix des DCFM,  $P_i$  correspond à l'indice des prix des dépenses pour chaque produit et  $Q_i/Q$  correspond aux dépenses réelles de chaque produit par rapport aux dépenses réelles totales<sup>10</sup>. La croissance des dépenses réelles relatives mesure la croissance quantitative d'un produit particulier nette de la croissance quantitative globale, ce qui équivaut à la variation quantitative ajustée de chaque produit pour l'effet de revenu.

La décomposition (1) peut ensuite être utilisée pour déterminer les chocs de demande et d'offre propres à un produit. Lorsque les dépenses pour un produit donné augmentent au même rythme que les dépenses globales, la variation de prix de ce produit correspond à l'effet de revenu entraîné par la hausse

10. L'algèbre détaillée peut être fournie sur demande.

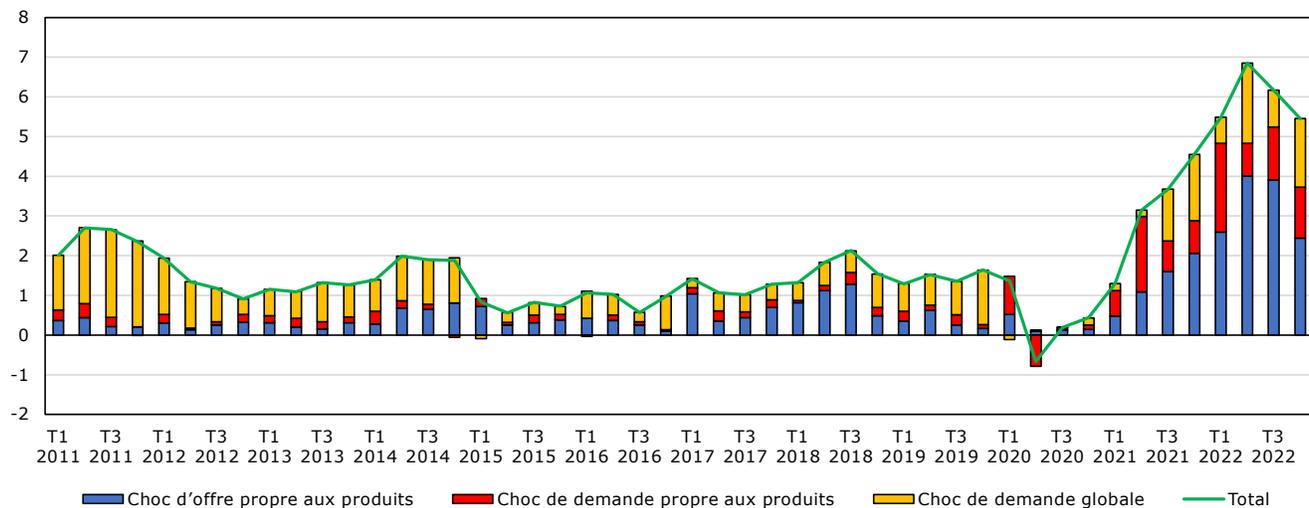
de la demande globale<sup>11</sup>. En pratique, certaines variations de l'effet de revenu selon les produits sont autorisées. En d'autres termes, lorsque la croissance relative d'un produit basée sur la quantité est inférieure à 2 % et supérieure à -2 %, la variation de prix de ce produit est classée selon les effets relatifs causés par le choc de demande ou d'offre globales, et non selon ceux causés par le choc de demande et d'offre propres à un produit<sup>12</sup>. Lorsque la croissance relative basée sur la quantité est supérieure à 2 % ou inférieure à -2 %, la variation de prix du produit est classée selon les effets relatifs causés par le choc d'offre propre à un produit si le paramètre d'interaction est négatif ou par le choc de demande propre à un produit si le paramètre d'interaction est positif. Une fois que tous les produits sont classés en trois groupes (choc d'offre propre à un produit, choc de demande propre à un produit et choc de demande ou d'offre globales), la contribution de chaque groupe peut alors être mesurée sur la base de l'estimation ascendante de l'inflation des prix des DCFM :

$$\pi_t^{DCFM} = \sum_{i \in \text{choc d'offre}} w_{it-4} \pi_{it} + \sum_{i \in \text{choc de demande}} w_{it-4} \pi_{it} + \sum_{i \in \text{demande excédentaire}} w_{it-4} \pi_{it} \quad (2)$$

Les résultats de la décomposition sont présentés dans le graphique 3. Comme le montre le graphique, la contribution du choc d'offre propre au produit à l'inflation des DCFM a fortement augmenté depuis le deuxième trimestre de 2021, lorsque la période de forte inflation avait commencé. La contribution du choc d'offre propre au produit a augmenté, pour passer de 34,5 % de l'inflation des DCFM au deuxième trimestre de 2021 à 63,3 % au troisième trimestre de 2022. La dynamique de l'inflation s'est affaiblie au quatrième trimestre de 2022 et la contribution a diminué pour s'établir à 44,7 %.

**Graphique 3**  
**Inflation trimestrielle d'une année à l'autre mesurée par les dépenses de consommation finale des ménages**

pourcentage



**Source :** Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

11. Un choc de demande globale s'est produit au cours de la période de 2021 à 2022, car la croissance trimestrielle d'une année à l'autre des dépenses de consommation des ménages et des prix à la consommation était positive.

12. Le choix du seuil de 2 % ici est assez arbitraire et influe sur le nombre de produits compris dans chaque groupe (choc d'offre propre aux produits, choc de demande propre aux produits et demande excédentaire globale). Pour le deuxième trimestre de 2022, lorsque l'inflation était à un sommet, le nombre de produits compris dans chaque groupe était de 55 (choc d'offre propre aux produits), de 30 (choc de demande propre aux produits) et de 11 (demande excédentaire globale) pour la fourchette de demande excédentaire de 3 %, et de 56 (choc d'offre propre aux produits), de 31 (choc de demande propre aux produits) et de 9 (demande excédentaire globale) pour la fourchette de demande excédentaire de 2 %.

Le tableau 1 fait état de l'inflation des DCFM et de ses sources selon le facteur de demande et d'offre pour les quatre trimestres de 2022. Les répercussions des facteurs de demande et d'offre sont bien équilibrées, alors que l'on constate une augmentation de la contribution du choc d'offre jusqu'au quatrième trimestre de 2022. Ce résultat est conforme à celui de l'étude de Chen et Tombe (2023).

**Tableau 1**
**Inflation mesurée par les dépenses de consommation finale des ménages et ses sources, premier au quatrième trimestre de 2022**

	Premier trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2022	Troisième trimestre de 2022	Quatrième trimestre de 2022
Inflation mesurée par les DCFM	5,48	6,85	6,17	5,45
		pourcentage		
		points de pourcentage		
<b>Contribution</b>				
Choc d'offre propre aux produits	2,59	4,00	3,90	2,44
Choc de demande propre aux produits	2,24	0,83	1,34	1,28
Choc de demande globale	0,65	2,02	0,93	1,73

**Note :** DCFM = Dépenses de consommation finale des ménages.

**Source :** Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

Les tableaux 2 à 4 présentent les trois principaux facteurs ayant contribué au choc d'offre propre aux produits, au choc de demande propre aux produits et au choc de demande globale, respectivement. Plusieurs constatations sont dignes de mention. Premièrement, les produits alimentaires et les carburants et lubrifiants ont eu une contribution beaucoup plus importante que le reste des produits de consommation au cours des quatre trimestres. La contribution des produits alimentaires à l'inflation des DCFM s'est établie en moyenne à 1,02 point de pourcentage au cours des quatre trimestres, et celle des combustibles et lubrifiants, à 1,14 point de pourcentage. Deuxièmement, la consommation réelle de produits alimentaires a considérablement diminué au cours des quatre trimestres, ce qui semble indiquer que la hausse des prix à la consommation de produits alimentaires était attribuable à des facteurs d'offre au cours de la période. En revanche, la consommation réelle de carburants et de lubrifiants variait considérablement, allant de très positive à très négative, ce qui donne à penser que la hausse des prix des carburants et lubrifiants était attribuable à des facteurs d'offre au cours d'une période et à des facteurs de demande au cours d'une autre période<sup>13</sup>. Troisièmement, les services de repas et de boissons non alcoolisées et les services d'hébergement figuraient parmi les trois principaux facteurs propres aux produits ayant contribué à la demande du deuxième trimestre au quatrième trimestre de 2022, étant donné le fort redressement de la demande de ces services après l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique au début de 2022. On a observé une demande refoulée en services de voyage et en services liés aux loisirs pendant la pandémie. Quatrièmement, le mobilier et l'ameublement figuraient parmi les trois principaux facteurs ayant contribué au choc d'offre au cours des quatre trimestres. Cinquièmement, les loyers payés pour le logement ont aussi grandement contribué au choc de l'offre au cours des quatre trimestres, sous l'effet important et continu de la hausse des frais de logement.

13. Cette constatation permet aussi de penser que la demande de carburants et de lubrifiants pourrait ne pas être aussi inélastique que prévu.

**Tableau 2****Trois principaux facteurs ayant contribué au choc d'offre propre aux produits, premier au quatrième trimestre de 2022, points de pourcentage**

	Premier trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2022	Troisième trimestre de 2022	Quatrième trimestre de 2022
	points de pourcentage			
Aliments	0,88	1,09	1,06	1,05
Nouveaux camions, fourgonnettes et véhicules utilitaires sport	0,28	...	...	...
Meubles et articles d'ameublement	0,22	0,34	0,28	0,20
Carburants et lubrifiants	...	...	1,02	...
Loyers payés pour le logement	...	0,31	...	...
Boissons non alcoolisées	...	...	...	0,17

... n'ayant pas lieu de figurer

**Source** : Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie.**Tableau 3****Trois principaux facteurs ayant contribué au choc de demande propre aux produits, premier au quatrième trimestre de 2022, points de pourcentage**

	Premier trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2022	Troisième trimestre de 2022	Quatrième trimestre de 2022
	points de pourcentage			
Carburants et lubrifiants	1,20	...	...	...
Services de repas et de boissons non alcoolisées	0,23	0,33	0,43	0,44
Services d'hébergement	...	0,24	0,27	0,16
Gaz	...	...	...	0,18
Véhicules automobiles d'occasion	0,15	...	...	...
Jeux de hasard	...	0,06	0,11	...

... n'ayant pas lieu de figurer

**Source** : Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie.**Tableau 4****Trois principaux facteurs ayant contribué au choc de demande globale, premier au quatrième trimestre de 2022, points de pourcentage**

	Premier trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2022	Troisième trimestre de 2022	Quatrième trimestre de 2022
	points de pourcentage			
Loyers payés pour le logement	0,27	...	0,31	0,35
Carburants et lubrifiants	...	1,76	...	0,60
Voitures neuves	0,12	...	...	...
Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	...	0,10	...	...
Services ambulatoires	...	...	0,10	...
Pièces de rechange et accessoires pour véhicules	0,11	...	...	...
Autres frais financiers payés	...	0,08	0,08	...
Camions, fourgonnettes et véhicules utilitaires sport neufs	...	...	...	0,18

... n'ayant pas lieu de figurer

**Source** : Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

En moyenne, l'inflation trimestrielle d'une année à l'autre des DCFM était de 5,99 % de 2021 à 2022, dont 54,0 % étaient liés au choc d'offre propre aux produits, 23,7 % au choc de demande propre aux produits et 22,3 % au choc de demande globale (voir tableau 5). Ces résultats correspondent à ceux de Wang (2023), qui ont démontré que les prix des importations ont été à l'origine de plus de 50 % de l'inflation de la demande intérieure finale à la fin de 2022, divers facteurs et perturbations sur le plan de l'offre pouvant expliquer la hausse les prix des importations.

**Tableau 5**
**Inflation mesurée par les dépenses de consommation finale des ménages et ses sources, moyenne trimestrielle, 2021-2022, pourcentage**

	<b>Moyenne trimestrielle, 2021-2022</b>
	pourcentage
Inflation mesurée par les DCFM	6,0
<b>Contribution</b>	
Choc d'offre propre aux produits	54,0
Choc de demande propre aux produits	23,7
Choc de demande globale	22,3
<b>Dix principaux contributeurs</b>	
Carburants et lubrifiants	19,1
Camions, fourgonnettes et véhicules utilitaires sport neufs	4,0
Aliments	17,0
Services d'hébergement	3,3
Services de repas et de boissons non alcoolisées	6,0
Gaz	3,2
Loyers payés pour le logement	5,2
Pièces de rechange et accessoires pour véhicules	2,4
Meubles et articles d'ameublement	4,4
Boissons non alcoolisées	2,3

**Note** : DCFM = Dépenses de consommation finale des ménages.

**Source** : Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées du tableau 36-10-0124 de l'Entrepôt commun de données de sortie.

En outre, 10 des 96 produits de consommation finale des ménages ont contribué à 66,7 % de l'inflation trimestrielle des DCFM de 2021 à 2022. Ces 10 principaux contributeurs sont pour la plupart des biens et des services essentiels dont les ménages ont besoin, comme l'énergie, les aliments, le logement et les voyages, ce qui laisse entendre que de nombreux ménages ne pouvaient pas maintenir leur consommation de biens et de services essentiels pendant la période de forte inflation.

## Conclusion

Le présent article permet de constater que les sources attribuables à la forte inflation au Canada en 2022 sont assez diversifiées. Premièrement, l'économie a commencé à se rétablir un an après le début de la pandémie de COVID-19. La demande refoulée des ménages en biens et en services au cours de la première année de la pandémie a également commencé à se redresser et a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que le PIB. La demande excédentaire de consommation des ménages a continué d'augmenter pendant plus d'un an et a fait grimper le niveau global des prix au cours de cette période. Deuxièmement, les variations de prix sont très disproportionnées parmi les différents biens et services. Les aliments et l'énergie sont les deux produits de consommation qui ont le plus contribué à la forte inflation en 2022. La hausse des prix des aliments était surtout attribuable aux chocs d'offre comme que la guerre en Ukraine et les changements climatiques locaux, tandis que l'augmentation des prix de l'énergie était attribuable à la fois aux chocs d'offre et aux chocs de demande. La hausse des prix des services de voyage et des services liés aux loisirs était surtout attribuable à une forte augmentation de la demande de ces services après l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique.

Les prix de certains biens et services, comme les loyers payés pour le logement, ont également été touchés par les chocs de demande globale. Compte tenu des répercussions des chocs d'offre propres à un produit, des chocs de demande propres à un produit et du choc de demande globale, l'article révèle que les répercussions des chocs de demande et d'offre sur l'inflation étaient bien équilibrées, même si celles des chocs d'offre ont augmenté jusqu'au quatrième trimestre de 2022. L'importante contribution du point de vue de l'offre est conforme aux conclusions de l'étude de Wang (2023), selon laquelle les prix des importations ont été à l'origine de plus de la moitié de l'inflation de la demande intérieure finale à la fin de 2022. Deux raisons expliquent la contribution importante des prix des importations. Premièrement, la demande en consommation et en investissement a augmenté à un rythme plus rapide que le PIB, de sorte que davantage d'importations ont été achetées pour atténuer le choc de demande globale. Deuxièmement, la hausse des prix à l'importation est attribuable à divers facteurs externes, notamment l'appréciation de la devise américaine, la hausse des prix des produits de base, les changements dans les risques géopolitiques mondiaux et la conjoncture économique ainsi que les phénomènes météorologiques.

## Bibliographie

- Chen, Y. et Tombe, T. 2023. « The Rise (and Fall?) of Inflation in Canada: A Detailed Analysis of Its Post-Pandemic Experience ». *Canadian Public Policy*, 49(2) : p. 197 à 217. <https://doi.org/10.3138/cpp.2022-068>
- Diewert, W.E. 2010. « On the Tang and Wang Decomposition of Labour Productivity Growth into Sectoral Effects », dans *Price and Productivity Measurement: volume 6 – Index Number Theory*, révisé par Diewert, W.E., Balk, B.M., Fixler, D., Fox, K.J. et Nakamura, A.O., 4 : p. 67 à 76. Trafford Press.
- Dumagan, J.C. 2013. « A Generalized Exactly Additive Decomposition of Aggregate Labour Productivity Growth ». *The Review of Income and Wealth*, 59(1) : p. 157 à 168. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4991.2012.00511.x>
- Statistique Canada. 17 janvier 2023a. « Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2022 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117b-fra.htm>
- Statistique Canada. 25 novembre 2022a. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221125/dq221125b-fra.htm>
- Statistique Canada. 30 août 2022b. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2022 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220830/dq220830b-fra.htm>
- Statistique Canada. 30 mai 2022c. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220530/dq220530b-fra.htm>
- Statistique Canada. 25 février 2022d. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2022 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220225/dq220225b-fra.htm>
- Statistique Canada. 26 novembre 2021a. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2021 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/211126/dq211126b-fra.htm>
- Statistique Canada. 27 août 2021b. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210827/dq210827b-fra.htm>
- Statistique Canada. 28 mai 2021c. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210528/dq210528b-fra.htm>
- Statistique Canada. 5 mars 2021d. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2021 », *Le Quotidien*. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210305/dq210305b-fra.htm>
- Tang, J. et Wang, W. 2015. « Economic Growth in Canada and the United States: Supply-Push or Demand-Pull? », *The Review of Income and Wealth*, 61 (4) : p. 773 à 798. DOI : 10.1111/roiw.12139

Tang, J. et Wang, W. 2004. « Sources of aggregate labour productivity growth in Canada and the United States », *The Canadian Journal of Economics*, 37 (2) : p. 421 à 444.

Uppal, S. 2023. « La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial », *Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2023001/article/00002-fra.htm>

Wang, W. 2023. « Prix à l'importation et inflation au Canada », *Rapports économiques et sociaux*, 3 (6). Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023006/article/00002-fra.htm>